

SYMPOSIUM N°2

ETUDES ETHNOPREHISTORIQUES ET HISTORIQUES DE L'ARCHEOLOGIE DANS LES CARAIBES

ETHNOPREHISTORICAL AND HISTORICAL ARCHAEOLOGY STUDIES IN THE CARRIBEAN

ETHNOPREHISTORIA Y ARQUEOLOGIA HISTORICA EN EL CARIBE

LES CALEBASSES PEINTES, LA POTERIE ET L'ARC EN CIEL CHEZ LES CARAÏBES INSU- LAIRES

Dr. Henry **PETITJEAN ROGET**
Conservateur en Chef
Musée Edgar Clerc
GUADELOUPE

Je m'étais appliqué dans un travail universitaire déjà ancien à l'étude de l'ornementation des céramiques amérindiennes des Petites Antilles (H Petitjean Roget : 1975). Cette étude m'avait amené à considérer l'usage de la couleur dans les sociétés amérindiennes antillaises.

Afin de poursuivre cette recherche, je me suis tourné vers les chroniques françaises écrites sur les Caraïbes insulaires. La plus ancienne de ces relations se rapporte à un séjour effectué en Martinique par un narrateur anonyme entre 1618 et 1620. Les plus récentes ont été publiées au début du 18^e siècle.

De la sorte, compte tenu de certaines relations que la pensée amérindienne établit de façon constante entre l'arc-en-ciel et la poterie peinte (Lévi-Strauss 1985), je me suis intéressé de façon particulière à la poterie chez les Caraïbes. C'est dans ce contexte que mon attention a été attirée par un article de Arie Boomert intitulé «Island Carib archaeology» (Boomert 1995). Dans cette contribution qui offre de riches directions de recherches, quelques assertions de l'auteur sur l'ornementation peinte de la poterie et les traitements des surfaces des vases m'ont cependant surpris. Avant de reconsidérer ces points particuliers, en me référant au plus grand nombre possible de chroniques sur les Caraïbes insulaires, il me paraît nécessaire d'exposer les données du problème telles qu'elles ressortent de l'article de Arie Boomert. Ainsi, il écrit : "...it is most interesting to note that basically two categories of vessels can be distinguished in seventeenth-century Islands Carib earthenware. The first group includes vessels associated with the male sphere of activities, showing names of Caribbean linguistic affiliation, whereas the second one comprises earthenware forms with Arawakan and European names, typically connected with the female occupations in Island Carib society" et il poursuit, "The male associated vessel category includes well finished, more or less ceremonial ceramics, used for communal use during meals, the preparation of cassava beer or for serving the latter during drinking feasts, such as the *chamacou*, a beer-brewing container, the *rita*, a drinking bowl, the *taloua* or *touloua*, a serving bowl for cassava beer, and the *tomahiem* (male form) or *tomalli acae* (female form), the famous pepperpot. The second, smaller, category of vessels comprises purely domestic earthenware such as the *rouara*, a cooking pot, the *comori* and the *boutella*, cooling jars for keeping liquids, and the *bourrelet* (female form) or *boutalli* (male form), the cassava griddle" (Boomert 1995:25).

Aucune ambiguïté ne semble subsister à la lecture de ce texte. C'est bien de terre cuite dont il s'agit. Ce qui se confirme lorsqu'on lit : "With respect to morphology and volume of these pottery categories..." (Boomert 1995:26). Et, Boomert mentionne que, "a few available illustrations suggest vessels forms such as open bowls and necked vessels with globular bodies and pointed bases, occasionally provided with handles..." (Boomert 1995:26). Lorsqu'il considère le traitement des surfaces de vases Boomert écrit : "Two sets of data are available with respect to surface treatment. Breton (1665:13) notes that the Island Caribs used to smudge part of their pottery, that is firing it in a reducing rather than an oxidizing environment resulting in blackened surfaces, and subsequently varnishing it by burning a gum called *elemi* under the vessels". Citant la relation dite de «l'Anonyme de Carpentras», Boomert rapporte que son auteur nous dit que : "various Island carib vessel categories are painted all-over red or show black designs on a red-painted background, just as the island carib *coui*, i.e. the small calabash container used for serving food as well as cassava beer (Moreau 1987:108-9)", et il conclut, "this information is not found back in later documentary sources on island Carib earthenware such as Breton and Rochefort, but *couis* and vessels with inflected contours, showing intricately painted rectilinear and curvilinear designs, are illustrated in De la Borde (1674;fig 3, 8, 10)" (Boomert 1995:26).

Si je me suis autorisé à citer un aussi long passage c'est que l'article de Arie Boomert aborde plusieurs thèmes fondamentaux qui mériteraient d'être discutés.

Mais, il me semblait avoir noté dans les sources historiques que la poterie caraïbe n'était pas peinte : la plupart des références à des récipients peints que l'on pouvait y relever paraissent s'appliquer en fait auxalebasses et non à la poterie. On doit se souvenir qu'en français le mot «vaisseau», peut désigner n'importe quel contenant pour un liquide ou un solide. Ce terme n'implique pas nécessairement que le matériau soit de la terre cuite. Le mot vaisseau se rattache étymologiquement au latin «*vesiculum*», petit bateau.

Les sources documentaires.

Afin d'apporter une contribution supplémentaire au débat, j'ai recherché dans les sources documentaires sur les Caraïbes les références auxalebasses et à la poterie. L'inventaire établi ne se prétend pas exhaustif. Il permettra du moins de rapprocher les uns des autres des termes, des fonctions ou des techniques collectés au fil des chroniques. J'ai modernisé certaines formes lexicales sans jamais altérer le sens de l'énoncé. J'ai utilisé les textes suivants. La chronique de «l'Anonyme de Carpentras» est relative à un séjour de l'équipage d'un certain capitaine Fleury chez les Caraïbes de la Martinique entre 1618 et 1620. Les chapitres des chroniqueurs du 17^e siècle qui concernent tout particulièrement la vie quotidienne des Caraïbes, ont été réunis dans son N°11 par la revue de la Société d'Histoire de la Martinique, «Annales des Antilles». Ces extraits concernent, la relation du jésuite, Bouton publiée en 1640. Guillaume Coppier, un laïc après 8 années passées à la Martinique publie un texte en 1644. Le carme Maurile de Saint Michel publie sa relation en 1652. Le dominicain Mathias du Puis fait paraître son texte en 1652. Le jésuite Pelleprat s'il arrive à Saint Vincent en 1651 et visite de nombreuses îles, réside quelque temps chez les Galibis à partir de 1653. Son récit doit être pris avec prudence, car ce chroniqueur mêle les informations sur les Caraïbes à celles qu'il a recueillies chez les Galibis. Le dominicain André Chevillard publie sa relation en 1659. Raymond Breton, qui vécut plus de 20 ans parmi les Caraïbes de la Dominique et la Guadeloupe à partir de 1635 est particulièrement riche d'informations. Le protestant César de Rochefort par l'intermédiaire de de Poincy a eu connaissance des manuscrits du père Breton. Il les a utilisés en y ajoutant ses remarques personnelles. J'ai eu recours à l'édition de la relation de Rochefort parue en 1658. La relation de Breton de 1684, «Relation des Vingt premières années de la colonisation de la Guadeloupe» a été rééditée en 1929 par l'abbé Renard puis par la Société d'Histoire de la Guadeloupe en 1978. La Relation de Laborde de 1684 est particulièrement intéressante en ce qui concerne les croyances des Caraïbes.

L'édition du Du Tertre par la Société d'Histoire de la Martinique est la reproduction de l'édition de 1667-1671. Plusieurs chapitres concernent les coutumes des Caraïbes. La relation anonyme de Saint Vincent non datée qui, selon le Père Pinchon, aurait été écrite vers 1700, publiée par la Société d'Histoire de la Martinique, bien que tardive, fournit des notations sur la poterie et lesalebasses. «L'histoire de l'île de Grenade en Amérique» de 1659, ne fournit aucun élément sur le façonnage de la poterie et l'utilisation desalebasses. Pour ne pas écarter la moindre source documentaire j'ai relu le récit du Père Labat dans la réédition de l'édition de 1742. Le texte n'apporte aucune information supplémentaires sur la poterie et lesalebasses. Enfin, une dernière publication bien que tardive et centrée sur les techniques de pêche, «La Dissertation sur les pêches des Antilles» manuscrit anonyme de 1776, livre des notations importantes sur lesalebasses.

Lesalebasses.

Je considérerai donc, au travers de ces chroniques, les références auxalebasses avant d'envisager les termes qui se rapportent à la poterie. Tous les chroniqueurs désignent ces récipients d'origine végétale sous le nom de «couis». Bien que le mot «coui» soit utilisé par les Caraïbes eux même, le mot ne vient pas d'une langue amérindienne des Antilles. Sa présence chez les caraïbes insulaires remonte aux voyages des Français au Brésil à partir de 1504. Des suites des contacts entre des navigateurs français de retour du Brésil en route vers la France et des Caraïbes en Martinique ou en Guadeloupe, le mot «coui», unealebasse coupée en deux, est passé dans la langue d'échanges de ceux que, par confusion avec un mot tupi, les Français ont nommé, les «Caraïbes». (H. Petitjean Roget 1993:66).

Lesalebasses utilisées à des fins diverses par les Caraïbes sont les fruits dualebassier, *Crescentia cujete*, et pour celles qui n'ont que quelques centimètres de long de *C. linearifolia* Miers. "Cómori, aux îles ont ditalebasse", indique Breton, "le dictionnaire dit icialebasse" (CF:176). "Camori ou comori pour mettre le vin qu'ils veulent porter hors des villages. Elles sont peintes", relate l'Anonyme de Carpentras (A de C:108). Le père Du Tertre à propos dualebassier indique de quelle manière les caraïbes coupent le fruit en deux : "L'on lie une petite corde tout autour, et l'on frappe doucement dessus avec un marteau et cela se divise comme si on l'avait coupé avec un couteau" (Du Tertre Tome 2:178). Il poursuit, "Les Sauvages les peignent de rouge et de noir, comme on peint la vaisselle de bois en Flandre" (Du Tertre Tome 2:178). Les Caraïbes selon Rochefort ne nomment que quatre couleurs : "Blanc, *Alouti*, Noir, *Ouliti*, Jaune, *Houëriti*, Rouge, *Ponáti*" (Rochefort:453). Breton lui, indique, "*Hoúereti*, jaune, les Sauvages n'ont des noms que pour quatre couleurs, jaune et rouge, blanc et noir" (CF:239) il donne aussi "*Lállouni*, le blanc" (CF:30). Pour "jaunâtre *ouilloúlouti* et jaune *houhereti*" (FC:208). Ailleurs on trouve "gris, couleur *alouti*" (FC:196) et "pers, bleu, *lànati*" (FC:287). Le terme qu'utilisent les Caraïbes pour désigner un récipient en fruit dualebassier est, "*atagle*, un petit coui à boire, ce sont leurs coupes, leurs verres, et leurs tasses" (CF:55) et "*Amaháragle*, un coui à écoper le canot" (CF:31). "Gobelet, godet, chez les Sauvages c'est unealebasse faite comme une poire coupée en deux, *couáicou*, f. *atagle*" (FC:192). On trouve aussi, "Verre à boire, v. *atacle*", (FC:399). Rochefort écrit desalebasses que ce sont des "fruits semblables à nos courges, mais qui ont l'écorce plus épaisse et plus dure, taillées et composées en diverses figures et qui sont polis et peints aussi délicatement qu'il se peut. Ils nomment *cois* ou *couis* toute cette vaisselle faite de fruits" (Rochefort 1658:435).

Selon Rochefort ce sont les hommes qui font "des paniers de joncs et d'herbes des tamis nommés Hibichets, des catolis, qui sont certaines hottes plusieurs sortes de vases et de vaisseaux propres à servir à boire et à manger" (Rochefort 1658:452) et il ajoute à propos de ces récipients qu'ils sont "polis, peints et enjolivés de mille grotesques et enluminures agréables à la vue" (Rochefort 1658:452). On ne peut cependant pas en conclure, dans ce contexte, que le creusement desalebasses soit une activité exclusivement masculine car l'Anonyme de Carpentras indique clairement que "les femmes creusent lesalebasses" (A de C:165). Breton est clair sur ce point,

“les femmes tirent encore quelques traits sur leurs lits et sur leurs calebasses, et nonobstant les peintres auraient droit de leur contester cette qualité” (CF:89). Le chroniqueur anonyme de saint Vincent écrit : “Cependant lorsqu’un Karaybe n’est pas pressé et qu’il veut se donner la peine de travailler soit un plat, soit une tasse ou autre chose, il le fait à loisir, le travaille, le cisèle et le grave comme les européens la vaisselle d’argent. Ils peignent ce vase de différentes couleurs, l’ornent de différentes figures et se servent pour cette peinture du suc de certains arbres qui est comme un verni qui conserve ce fruit dans sa beauté...” (A de STV:81).

Breton indique à propos de la méthode que suivent les caraïbes pour teindre les fibres végétales que, “Le rouge est du rocou, le noir de la saye (Note : suie) de gomme ou de santal qu’ils font brûler sous leurs platines. Pour faire tenir les teintures rocou ou saye, ils se servent de l’écorce seconde d’un certain arbre qu’ils détremper avec de l’eau et est comme de la colle forte liquide et en mouillant leurs joncs, puis mettent leur rocou ou noir dessus, puis ils frottent encore leurs joncs une fois de cette eau gluante et les ayant fait sécher au soleil jamais la peinture ne s’en va” (Breton AA:120). A l’article «*comáti*» de son Dictionnaire Caraïbe-Français, Breton donne, “c’est un arbre dont les sauvages lavent et grattent la seconde écorce dont ils expriment le jus qu’ils mettent avec un peu d’eau afin de le détremper et de s’en pouvoir servir, ils l’appellent (ainsi préparé) *nou-coumátiti, acomática niabou*” (CF:175). Breton indique alors dans sa description de quelle manière les caraïbes utilisent ce jus d’écorce comme une colle pour faire tenir les couleurs sur les joncs d’Aroman (*Ischnosiphon Arouma* (Aubl) Koern), pour la vannerie, Au mot «*Bai-bai, f. ouelim*», du Dictionnaire Caraïbe Français, (CF:247) qui sont les noms de l’arbre, raisinier bord de mer (*Coccoloba uvifera* L.), Breton en décrit l’écorce comme “gommeuse”. Puis il poursuit, les écorces de “*comáti, moulei* et *táoüa-táoüa*, le sont aussi, mais grattées en dedans : les femmes se servent des deux dernières pour leurs lits et leurs couis, et les hommes des autres pour leurs paniers longs et ronds” (CF:248). “*Moulei*” et “*Táoüa táoüa*”, pourraient désigner l’arbre, *Cordia dentata*, dont les fruits transparents évoquent des raisins. Les noms vernaculaires du *Cordia* utilisés en Guadeloupe, “arbre à la glue”, “arbre à la colle”, “chique”, se réfèrent aux agents collants de l’écorce qu’avaient découverts les Caraïbes. Le dictionnaire Français-Caraïbe de Breton donne “poli, lissé, *coyeti*, polis le bien, *coyékétabáe*, instrument à polir, *tacoyetaca*, polissure, *tacoyétàgoni*”, (FC:303).

La «Dissertation sur les pêches aux Antilles» manuscrit sans auteur connu consacre une description enthousiaste aux calebasses ornées : “Les sauvages gravent, cisèlent et dessinent sur leurs couis toutes sortes de grotesques, de compartiments et de figures. Les proportions les plus exactes d’une symétrie raisonnée, les touches les plus fines, les découpures les plus légères, le poli le plus brillant, les bosses les mieux jetées, la sage distribution de l’indigo, du vocou, du savariaba et du génipa, tout ce qu’enfin l’art aimable du peintre, du ciseleur, du graveur peut inspirer de plus délicat, de plus vif, de plus séduisant s’y distingue par nuances variées et parfaitement ménagées” (DSPDA:239).

Breton signale à propos de la couleur rouge qui sert à orner les calebasses : “*Acantácani*, coui rougi” (CF:10), “*Acántaca* rougir un coui” (CF:10), “*Amamalouca* rougir des couis, calebasses” (CF:32), On trouve aussi, “Rougir des couis, *racántéca, amálouca*” (FC:350), “les couis que j’ai rougis, *nacántécani, namáloucani*” (FC:350). Pour le noir qui sert à l’ornementation du corps et à celle des vanneries ou des calebasses Breton indique : “*Achaláca cóina* faire du noir, allumer de la gomme d’élémié sous un pot de terre et “*achalácani*, c’est la fumée ou suie de cette gomme qui s’attache au canari qui fait ce beau noir” (CF:13) “*Achoüata* noircir” (CF:14), “*Ayálara*, estouper le canari sous lequel on brûle de la gomme, pour faire du noir, afin que la fumée s’attache au vaisseau...” (CF:62). On obtient cette suie à partir de la “Gomme blanche, dite d’élémié, *couloucae*” (FC:192). “Noir, *cóina*”, et je vais faire du noir de la gomme d’élémié, “*nachalácaba cóina*” (FC:259). Cette résine provient de l’arbre nommé gommier (*Dacryodes hexandra* Griseb.) : “gommier blanc dont on tire la gomme blanche et dont on fait les pirogues, *Chíbou*” (FC:192).

Ils se peignent de la façon suivante rapporte Breton : “*Cóina*, c’est la suie que fait la gomme d’élémié brûlée sous un canari, ou autre pot de terre, auquel elle s’attache, d’où ils la font tomber avec une plume : c’est le plus beau noir qu’on puisse trouver, les garçons et les filles en réservent dans de petites calebasses pour se barbouiller lorsqu’ils vont aux festins car après avoir bien lavé et essuyé leurs faces ils trempent un pinceau dedans et appliquent des traits forts délicats au dessus des sourcils, le long des paupières; les autres se font des moustaches à l’espagnole qui retroussent sur les joues et font une infinité de tours et contours, et mille autres figures qui les font méconnaître de ceux qui s’y trouvent...” (CF:174). “*Oúlini*, noir” (CF:423), “*Ráhali, itíbe*, suie, noirceur qui s’attache aux pots” (CF:435). “Couleur teinture, *tibien*”, (FC:90). “*Escarlate couloulárou*” (FC:150). “*Abouletouti, Abouletacati*, Écrivain, peintre, les Caraïbes ne sont ni l’un ni l’autre, pour le premier ils ne savent ni lire ni écrire : pourtant parce qu’ils croient être savants à la peinture, et qu’ils s’en mêlent quelquefois, ils ont cru qu’il y avait grande ressemblance entre l’un et l’autre, et ainsi ils ont nommé la plume à écrire du mot de leur pinceau, l’écriture du mot de peinture : quand ils doivent aller à quelque festin un homme se lavera bien, et la femme commencera ses frais, et linéaments depuis les épaules jusqu’aux fesses et remplira le dos, les bras le sein de fantaisies qui ne sont pas désagréables à voir; pourtant j’ai plus admiré la patience de l’homme qui demeure debout des douze heures, que la peinture...” (CF:89). L’Anonyme de Carpentras raconte lui qu’ils se “barbouillent le visage avec une certaine pierre noire réduite en poudre, qui se nomme «*nicolai*» et s’en font des traits noirs à l’entour des yeux, sur le nez et au dessus dicelui comme des moustaches...” (A de C:138). Il s’agit de cette gomme d’élémié. Pour les caraïbes l’acte d’écrire s’apparente à celui de peindre. “Écrire”, se dit, “*aboulétaca*, écris, *bouléba*, j’écris, *naboulétiem, nabouletacáyem*” (FC:154). “Écritoire, *aboulétagle*, Écriture, *aboulétoni, abouletácani*, Écrivain, *abouletouti*” (FC:154). On trouve encore au mot, “peintre, *abouletouti, acànnétouti*, et peinture *tabouletouni*” (FC:282) et “pinceau, *abou-litacle*” (FC:293).

A propos du calebassier le chroniqueur Anonyme de Saint Vincent donne, “calebasse qu’ils nomment *malallou*.” (ASTV:81). Chez Breton c’est “Calebassier, *matállou, f. huira*” (FC:58). Aux mots, *Matalou, f. huíra*, le père Breton écrit : “aux îles la vaisselle pend aux arbres, car les calebassiers en produisent de toutes les façons, les moyennes calebasses qui sont comme les poires, la fendent en longueur, et ils s’en servent au lieu de verres et de tasses, ils les appellent *ritta*. Les plus petites servent aux Français à mettre de la poudre (car elles sont toutes sèches), et aux Sauvages à mettre leur beau noir, les grosses calebasses coupées par les côtés s’appellent *táoba*, sont leur plats, qu’ils ne feignent pas de mettre sur le feu quand ils veulent faire réchauffer quelque chose dedans et s’il ne se brûle pas pourvu qu’il y ait quelque liqueur mêlée, les plus grosses, longues, se couchent sur le ventre et ont une ouverture en rond à l’opposite, par où on puise à boire, ce sont leurs pots, que les hommes appellent *tontou*, et les femmes *ehuéyu*, les plus grosses et rondes et ont un trou où était la queue, et ils s’en servent comme des seaux, ou des bouteilles, qu’on nomme *cómori* : les femmes se divertissent à les peindre et enjoliver. Les Français les achètent d’elles et s’en servent, je leur en ai encore vu qui ne sont pas plus grosses que le pouce dans lesquelles ils mettent des chairs de Mansfoenix, qu’ils pendent à leur col comme reliques quelquefois ils en font des fraises ou dodérons autour du col, au moins ils en ont une ou deux” (C F:254, 255). A l’article “*èbeti, íebeti* remède”, Breton précise, “nos Sauvages ont quelques fois des fraises de petites calebasses longues et grosses comme le pouce pleines de chair de mansfenix,...” (CF:191).

Dans le dictionnaire Français-Caraïbe on relève encore au mot, “plat, *ballábi, táoba*” (FC:297). “*Huíra*, calabasse ou calebasse” (CF:264) et “*Mouloútoucou*, calebasse” (CF:363) et “Calabasse, ou calebasse, *mouloútoucou, f. cómmori*” (FC:58), “Petite calebasse d’arbre, *tiboúcoulou*” (FC:59). *Camoury* est une espèce de pommier fort semblable aux nôtres qui fournit des pommes dont les unes sont deux ou trois fois plus grosses que la tête d’un homme, les autres moindres, les unes sont de forme d’ovale et de coeur et les autres rondes ; Elles ne sont point raboteuses, mais la plupart rondes et fort polies, et il faut croire que nature a produit ce fruit non pour être mangé, aussi ne vaut-il rien mais pour servir de vaisselle à nos

indiens, qui n'en n'ont point d'autres" (A de C:107). Pour les préparer ils les coupent en deux. "Pour les fendre ils entourent ce fruit avec une petite cordelette à l'endroit où ils la veulent fendre, et puis frappent avec un petit bâton sur le long de la cordelette qui s'enfonce et laisse comme une gravure sur le fruit, puis mettant la pointe du couteau en deux ou trois endroits du fruit, il se fend au même endroit que la marque de la cordelette". (A de C:108). "Moitié de calebasse qui sert de coui, *Tauba*, ce mot signifie proprement un côté" (Rochefort:52), il signifie aussi un élément de la case : "*Táoba*, sont les filières de la case, sont des couis (CF:43). "Sablière du bâtiment, *Taóba*" (FC:351). Breton dans son dictionnaire Caraïbe français donne au mot, "*Chápou* c'est la panse d'un porc, c'est un sac, une besace, un bissac; sont deux calebasses coupées en sorte que celle d'en bas entre dans celle d'en haut quelque peu comme on le voit dans les boîtes, ils y passent quelques petites cordes qu'ils nouent (leurs noeuds sont des noeuds gordiens) cela sert de coffre..." (CF:128). Après avoir coupé les calebasses en deux on les nettoie avant de les peindre : "*Roucouíba*, *choucouíba noucommori*, c'est mettre du gravier et de l'eau dans une calebasse, et la secouer pour la vider" (CF:441) et "*Chougouba narritani*, *noucommori*, rince mon verre, vide, cure ma calebasse : ils y mettent de l'eau et du sable et la tournent jusqu'à ce que le sable l'ait nettoyé" (CF:169). "*Taroucouchágoni*, c'est la calebasse qu'on a curée" (CF:441). Puis les femmes les ornent : "*Racantêcaba namámouloucaba*, je vais rougir des couis" (CF:435).

Les chroniqueurs révèlent le rôle des calebasses. Elles ont toutes un nom et sont utilisées pour des fonctions bien particulières qui recourent certains comportements sociaux des caraïbes. Les noms des calebasses "récipients, pour la viande et le piment *Lita* pour l'eau ou le ouïcou *rita* celle ou ils boivent *taba*" rapporte l'Anonyme de Carpentras (A de C:108). L'anonyme de Carpentras utilise le mot «vase» en se référant aux calebasses peintes et précise bien, "*lita*, *rita*, *taba*, Il n'y a point de confusion, car celles qui leur servent à mettre le vin ne sont jamais envoyées dehors que le jour du caouynage" (A de C:109). L'Anonyme de Carpentras qui a eu le loisir d'étudier les modes de vie des caraïbes signale que chaque récipient de calebasse est préposé à une utilisation bien particulière. "Puis la matière étant ôtée, ils destinent ces contenants à un usage qu'ils veulent, sans les faire servir qu'à ce à quoi ils ont commencé de s'en servir, car ils ne boivent point dans le vase où ils mangent, et de même ils ne mangent pas où ils boivent, et afin de les discerner étant tous de même matière, ils leur donnent le nom de l'usage à quoi ils s'en servent. Comme celle qui leur sert à mettre leur viande ou piment ils la nomment «*lita*», et celle où ils mettent l'eau ou le vin à boire qui est des plus grandes «*rita*», et celle où ils boivent qui est des plus petites et en forme de cœur la nomment «*taba*», et avec icelle ils puisent dans *rita* qui a le trou dessus assez grand, et parce que «*lita*» et «*rita*» ne sont nécessaires que pour porter hors du village, étant pleines de quelque liqueur à cause du grand trou qui est au milieu d'icelle; ils la percent encore d'une autre façon et la nomment «*camori*» et font comme je dirai ci-après. Le «*comori*» où ils mettent le vin qu'ils veulent porter hors des villages, est fait comme cette figure montrée qui est semblable à *rita*, hormis qu'elle est peinte de rouge et que *rita* qui est pour mettre de l'eau ne l'est point. Et celle, qui est à mettre du vin nommée *rita*, est peinte de rouge avec des ouvrages noirs par dessus" (A de C:108). Rochefort appelle "tasse à boire *Ritta*" (Rochefort:522). Breton donne, "*Rítta*, *bátêna*, c'est une petite calebasse coupée en deux, et peinte par les femmes, qui sert de verre, de tasse, et de coupe aux Sauvages" (CF:439, 440) et *Tamoucoulou*, calebasse faite comme un petit pistolet" (CF:450, 451), "Calebasse d'herbe, *cámoucoulou*" (FC:58). Comme autre nom de calebasse Breton indique, "*bátanna* ou *bátêna* coui à boire" (CF:75) et "*Coáikê*, petit coui à puiser du ouïcou, ce sont les verres de par delà" (CF:173). Le "Coui à boire, *coüáikeu*, *bátêna*, f. *ritta* voir tasse". (FC:89). La "Tasse à boire, *baáêna*, *ritta*" (FC:375). Durant les fêtes on boit des quantités énormes de «ouïcou», Breton signale l'expression, "Je vide ma calebasse, *nachougouriénrou noucommori*," (FC:408) et "Vide ton verre, *aracaracábae*," (FC:408). La "Calebasse longue, ouverte par le milieu, qui sert comme de pot à vin, *tónnton*, f. *ehuéyu*" (FC:58).

Breton signale dans son dictionnaire l'usage de petites calebasses dans lesquelles, lors des cérémonies d'initiation des futurs guerriers, "ils mettent des chairs de Mansfoenix, qu'ils pendent à leur

col comme reliques" ou qu'ils portent autour du cou (C F:254, 255) ce qu'ils considèrent comme des protections, Breton utilise le terme de "remède *èbeti*, *iebeti*" (CF:191).

Avant lui, l'Anonyme de Carpentras avait noté que "il y a aussi une autre sorte de ces fruits qui ne sont jamais plus gros qu'une poire, certains que nos indiens portent pendues au col, étant remplis de cendres faites des os de leurs ennemis qu'ils croient avoir la force de les préserver en guerre, ou bien des cendres de certains serpents qu'ils brûlent et s'en frottent bien souvent pour fortifier leurs membres et leur donner du courage d'aller à la guerre" (A de C:109) et à propos des entrailles du l'oiseau de proie, le "malfini", tué sur la tête de celui qui veut devenir guerrier, il écrit "les uns les font sécher et puis mettent la poudre dans des calebasses comme des noix qu'ils portent pendues au col, principalement lorsqu'ils vont à la guerre et s'en frottent aussi le corps pour les rendre plus robustes" (A de C:176). Ce sont probablement ces petites calebasses qui sont peintes en rouge et noir qui sont jetées au pillage lorsque l'on fait un festin pour l'achèvement d'une pirogue de guerre avant son lancement. L'Anonyme de Carpentras écrit encore : "La bataille ayant ainsi duré deux ou trois heures, celui à qui appartient la pirogue fait jeter dedans au pillage quantité de petites calebasses peintes de rouge et de noir..." (A de C:181). Ces petites calebasses considérées comme des protections qu'ils portent avec eux autour du cou en allant à la guerre contiennent du tabac séché et des cendres. "Ils font sécher devant le feu le pétun en feuille, jusqu'à ce qu'étant froissé, il se réduise en poudre bien subtile. Et puis sur le tout ils mêlent la moitié des plus pures et blanches cendres qu'ils trouvent encore sur le bois, lesquelles ils nomment «balyssy». Après ils mettent le tout dans une calebasse longue et grosse comme le doigt, et faite comme une fiole..." (A de C:185). Ce sont ces petites calebasses particulières, peintes en rouge et noir, (A de C:181) montées en collier qui contiennent la cendre des os de leurs ennemis (A de C:169) que les jeunes hommes reçoivent au moment du second degré pour devenir «caraïbe»" (A de C:169). Ces mêmes petites calebasses ornées interviennent dans le rituel qu'ils suivent quand ils vont déterrer les os des capitaines et de leur captifs au bout d'un an car, si "le défunt était homme qui eut des captifs on les assomme et enterre au dessus de lui, avec une terrine sur la tête, pour l'aller servir dans l'autre monde" (A de C:191), afin qu'ils puissent lui faire cuire son poisson. Ils "vont déterrer les os du capitaine, qui sont les premiers trouvés, et ils vont déterrer avec, ceux de leurs parents et de leur captifs qui sont au dessous de ses hardes, les brûlent et recueillent soigneusement les cendres, qui sont distribuées aux plus proches parents, qui les enferment dans de petites calebasses comme des noix, qu'ils portent pendues au col principalement les jours de caouynages. Et lorsqu'ils vont à la guerre, ils en boivent un peu et s'en frottent le long du corps, croyant par ce moyen de vaincre leurs ennemis et de ne pouvoir tomber entre leurs mains" (A de C:193). De Laborde, rapporte une autre utilisation particulière de calebasses : "Ils mettent quelquefois dans une calebasse les cheveux ou quelques os de leurs parents défunts qu'ils gardent dans leur Carbet, dont ils se servent pour quelque sorcellerie et disent que l'esprit du mort parle là dedans, et les avertit du dessein de leurs ennemis" (De Laborde 1684:15).

Durant toutes les manifestations importantes la musique est présente. Les danses, les chants, sont rythmés au son des "maracas", "*Chíchita*, c'est le violon des sauvages, une calebasse dans laquelle il y a une douzaine de pierrettes dedans qu'on fait sonner à la cadence d'une chanson voyez *achíchita*" (CF:153). On trouve aussi, "*Imalágali apouloumágali*, f. *chíchíra*, calebasse qui sert de violon" (CF:297) et "Autre calebasse médiocre pleine de petites pierres qui leur sert de violon, *imalágali* f. *chíchíra*" (FC:58). Breton précise ce qu'est le violon de France, "*báila*" (FC:402), mot sans conteste d'origine espagnole qu'il oppose à "violon des Caraïbes, *imalágali*, f. *chíchíra*" (FC:402).

Il ressort des indications fournies par les chroniqueurs que les hommes préparent les calebasses, qu'il leur arrive de les peindre mais que cette activité est plus particulièrement dévolue aux femmes. Les motifs qui ornent certaines calebasses sont peints en noir sur fond rouge. La peinture utilisée est du roucou pour le rouge et pour le noir de la suie d'une résine d'arbre brûlée sous un vase ou une platine sur laquelle on passe une colle qui vernisse et protège les couleurs. Après avoir considéré les calebasses et leurs usages examinons ce qui se rapporte à la poterie.

La poterie.

L'auteur du manuscrit sur Saint Vincent daté vers 1700 parlant des hommes «Karaybes», indique, "...cet autre prépare de la terre glaise pour ses ustencils de ménage, plus loin ils fendent des calebasses pour d'autres usages" (ASTV:72). Que ce soit des hommes qui préparent la terre glaise montre que les Caraïbes de Saint Vincent au début du 18^e siècle avait déjà perdu la rigueur de leurs coutumes ancestrales. Le texte de l'Anonyme de Carpentras si riche d'indications sur les calebasses et la poterie n'indique pas qui des hommes ou des femmes fabrique la poterie. Breton indique seulement, "Les femmes sont fort malheureuses et traitées comme de esclaves; car il faut qu'elles fassent jardins, ménage et tout, excepté la guerre, la pêche et la chasse" (AA:98) et Rochefort écrit, "Les Caraïbes s'emploient à faire des pots de terre de toutes sortes, qu'ils savent cuire en des fourneaux comme nos potiers" (Rochefort:452).

Du Tertre avait déjà rapporté, "que ce serait une infamie à un homme d'avoir touché au travail d'une femme". De Laborde dans sa description des activités des femmes écrit : "Elles font le Roucou, peignent et ajustent les autres, accommodent les Couys, et les Calebasses, font l'Ouicou, les Canaris, les platines, et les marmites" (De Laborde 1684:23). Ailleurs dans sa relation, de Laborde confirme de façon formelle le clivage entre les tâches des hommes et celles qui sont dévolues aux femmes chez les Caraïbes. Il indique sans ambiguïté que seules les femmes font la poterie, "Les hommes sont si sots, et si ridicules, qu'ils ne voudraient pas avoir touché à la besogne, ni mettre la main au travail des femmes, quoi qu'ils le peuvent faire aussi bien qu'elles. Par exemple, ils mourraient plutôt de faim que de faire de la Cassave, faire la marmite, le Canary, planter le manioc, etc." (De Laborde:21).

Le père Breton donne au mot "*Teutéli*, terre à potier" (CF:458) et "*Allinêteu*", terre a potier" (CF:29) et "*Nachillouracayem*, j'épluche, je nettoie du coton, ou de la terre à poterie pour faire des canaris" (CF:156). et pour "*Potier, ategoútinum canali, boutáli &c.*" (FC:305). "*Terre à pot, allinêteu, f. teutéli*" (FC:378). Ne pas confondre avec, "*Terre, nónum, f. mónha*" (FC:378). Pour fabriquer des poteries, explique l'Anonyme de Saint Vincent qui ne précise pas s'il s'agit d'hommes ou de femmes caraïbes, "Ils ramassent quantité de terre grasse qu'ils exposent au soleil pour bien la sécher et la mettre en poussière ; ils la passent dans différents tamis jusqu'à ce qu'il n'y reste aucune pierre, ils la pétrissent ensuite avec un peu d'eau et de la gomme de certains palmiers sauvages pour consolider cette patte; ils en prennent ensuite la quantité nécessaire pour l'ouvrage qu'ils se sont proposés, qu'ils étendent sur une pierre plate et peu à peu luy donne une grande largeur, et si c'est pour en faire un pot, à mesure qu'elle durcit, ils soulèvent doucement les extrémités de cette patte qu'ils rapprochent du centre en l'élevant et, avec le poulce, ainsi que nos potiers ils forment le fond dans le tems qu'avec leurs autres doigts ils en polissent l'extérieur et cimentent les fentes qui se ferment par l'arrondissement ; enfin, avec l'aide du tems, ils ont un vase mais qui n'a ni proportions, ni figure déterminée et trop peu de solidité et est trop massif en certains endroits et trop faible dans d'autres..." (ASTV:79). L'Anonyme de Saint Vincent poursuit, "A l'égard des marmites, il leur faut encore plus de tems et travail, car, après qu'ils ont fait cette marmite, il faut qu'ils cherchent les endroits les plus faibles pour les enduire avec de la terre glaise tant en dedans qu'en dehors, et ensuite, avec une écaille de poisson ou une pierre tranchante, ils le polissent de manière que le vase soit uni de crainte que la violence du feu ne le fasse éclater" (ASTV:79).

Pour préparer la terre il faut la pétrir. Breton dans son dictionnaire Français-Caraïbe, donne: "*pétris, acomotácaba, chicómoucaéba, f. niántacoüàba*, je pétris, *nagnàntoyem, nagnantàgoyem ou ayàtagontina*" (FC:288). Après séchage à l'ombre des vases, "quand ils sont assez secs, ils les mettent auprès d'un grand feu qui leur donne bonne cuisson sans les faire fendre" (ASTV:79).

Breton donne des indications sur la façon de cuire les poteries : "*Commótiri*, ce mot signifie les poux de bois et leur réceptacle, qui est une motte attachée contre un arbre ou ailleurs dont la grosseur égale celle d'un boisseau, plus ou moins, mais j'en ignore la matière, car je ne sais si elle est produite par ces animaux, ou s'ils la tirent de la terre, je me persuade néanmoins que ces animaux la produisent elle brûle quand elle est sèche, et fait un feu qui n'est pas ardent, les sauvages en entourent et remplissent leur canaris, y mêlant un peu de bois pourri et sec parmi, elles n'ont point d'autres fourneaux que cela, le feu y étant mis, ils cuisent quasi sans risque, parce que le feu n'est pas trop vif, on les nomme tête de nègres..." (CF:176).

Les formes et la diversité des poteries n'ont pas vraiment retenu l'attention des chroniqueurs. Dans «L'histoire de l'Amiral» par son fils Hernando, le Chapitre XLVI relate l'arrivée de Colomb en Guadeloupe en novembre 1493. Dans ce témoignage de première main se trouve une remarque qui pourrait donner une indication sur l'aspect des poteries caraïbes et sur leurs formes. Des hommes ont découvert avec étonnement dans une case, un récipient qu'ils ont cru être de fer. Hernando Colomb écrit à ce propos, "je pense quant à moi que la terre cuite ayant dans ces contrées l'apparence d'un fer très luisant, celui qui à l'improviste la vit, crut de bonne foi sans raison que la tourtière en question était en fer..." (La Découverte de la Guadeloupe 1993:95). Une tourtière selon le dictionnaire de Furetière (1690) est un "Vaisseau de cuivre rond et plat, qui sert aux pâtisseries à faire cuire leurs tourtes". Marthyr d'Anghiera dans sa Première Décade rapporte qu'en visitant les cases d'un village caraïbe à la Guadeloupe les espagnols, "en pénétrant dans les maisons, virent qu'ils possédaient des poteries de tout genre, des jarres, des pots, des carafes et d'autres sortes de récipients qui ressemblent aux nôtres" (La Guadeloupe, la découverte 1993:130). Breton, dans son "Histoire des vingt premières années de la Colonisation de la Guadeloupe" de 1684, ne consacre aucun développement à la poterie (Renard 1929). Rochefort dans son édition de 1658 écrit qu'ils "se servent de leur vaisselle de terre...Ils en ont entre autres d'une façon qu'ils appellent *Canary*. On voit de ces canaris qui sont fort grands et d'autres qui sont fort petits. Les petits ne servent qu'à faire des ragoûts, que l'on appelle *Taumalis*; mais les grands sont employés à faire le breuvage qu'ils nomment *Ouicou*... Cette vaisselle que nous venons de décrire quelque chétive qu'elle soit, est conservée et entretenue par eux avec autant de curiosité et de propreté que l'on puisse désirer" (Rochefort:435-436). Du Tertre à propos de la poterie n'est pas prolix. Il écrit, "...les autres ustensiles qui servent au boire et au manger qui consistent en quelques petites jattes de terre, Cannaris qui servent à faire le Oüycou et quelques autres petites vaisselles qu'ils appellent Coüy qui sont faites de calebasses, comme nous avons dit ailleurs..." (Du Tertre 1667-1671:373). Dans la langue des Caraïbes selon Breton, "*ácae*", désigne, "un vaisseau, pot, étui, gaine. (CF:8). Un vase c'est "*Tácae*" (FC:395). Rochefort donne dans son dictionnaire inspiré de celui de Breton, "*Takae*, vaisseau, ce qui s'applique à tout" (Rochefort:522). Différents mots servent à décrire les parties d'un vase. "*Iále*, ou, *Liále tomáli ácae*, le ventre d'un pot de terre" (CF:266) et à, "Le ventre d'un pot de terre, *liále tomáli ácae*" (FC:397), "Le ventre d'une cruche, *tiále*" (FC:98). "Le dessus d'un pot, d'un vase" se dit, "*tioúma, atálouragle*" (FC:115). Rochefort pour "pot de fer ou marmite, *taumali akae* et *Canari*" (Rochefort:522).

La terre cuite est un matériau fragile. Elle peut se casser. Breton note, "Le canari est fendu, cassé, *cambakêtaáli liràcaeáli* et fente de pot de terre, *tirácali, toulatágoni*" (FC:171). Il donne aussi, "Pot de terre frailé, *kaouialiti*" (FC:184). Une "pièce de pot cassé, *barrerátina, talouláchagonê*, (FC:291), et *arerátina*, pièce ou test de pot cassé" (CF:51).

Les formes des vases sont difficiles à restituer à partir des chroniques. L'Anonyme de Carpentras, parle d'un récipient sans fond qui ressemblerait à une sorte de brûle-parfum, "un petit engin fait comme le cul d'un réchaud rompu", sur lequel, "ils mettent un rouleau de pétun" (A de C:146). Il s'agit sans doute de ce que breton appelle, "*Ialigali, oulépe ábarou monca*, canari qui n'a point de cul, voyez *canáli*" (CF:267).

L'Anonyme de Carpentras cite encore de grandes terrines qui se nomment *canali* pour faire du vin, "elles contiennent aucune près d'un muiz, et hautes de même, dont le fond est comme une assiette, s'élargissant toujours jusqu'au bout, qui a quelquefois quatre ou cinq pieds de diamètre. Il y en a d'autres plus petites qui servent lorsque leur festin n'est guère grand" (A de C:131). De Laborde dit, "*Canarye* est un vaisseau de terre cuite, dont le fond finit en pointe. Il y en a de toutes grandeurs et qui tiennent même jusqu'à un demi muid : ils servent à mettre leurs boissons" (De Laborde:20). L'Anonyme de Saint Vincent relate à propos des Caraïbes de cette île que, "pour leurs ustencils de terre, leurs principaux sont deux grands vases, l'un pour mettre leur eau l'autre pour garder de l'oukou...une ou deux marmites, et un vase pour mettre le rocou... ils en font aussi quelques autres plus ou moins grands pour d'autres usages, selon que leur paresse le leur permet" (ASTV:79). Aucune femme, dit-il, "ne sort de sa maison qu'elle ne soit bien frottée de Rocou, qu'elle tient ordinairement derrière sa porte dans un vase de terre" (ASTV:52).

Le Père Labat (1742) ne dit rien sur la poterie. Il ne mentionne que des *canaris* sans les décrire. La «Dissertation sur les pesches des Antilles», manuscrit anonyme de 1776, ne parle pas de poterie. Elle mentionne seulement des *canaris* et *jarra*, mot visiblement tiré de l'espagnol, pour désigner une bouteille, "grand vase propre à contenir une grande quantité de liqueur" (DSPDA:269). Breton donne aux mots "*Boutéllo*, du verre" (CF 94), et "*Boutéicha* vaisseau de terre où les espagnols mettent leur vins, les Français s'en servent pour aller chercher leur eau. L'appellent une jarre" (CF 94). Ces mots sont d'origine européenne. Ils permettent toutefois de savoir à quoi ressemblent certaines poteries par comparaison avec ce que les français nomment, bouteille, ou jarre. Les dictionnaires de Breton donnent encore : "Cruche appelée jarre, *Boutéicha*, (FC:98). Une jarre, *boutéicha* (FC:207), jatte vaisseau à mettre de l'eau, *tône ácae* (FC:207). Une "phiole, *boutéllo-raheu* (FC:290). "Pot de terre qui sert à mettre le vin d'Espagne *boutéicha*" (FC:305). Le dictionnaire de Furetière de 1690, décrit une chaudière comme un "Grand vaisseau de cuivre ou de fer sous lequel on met du feu pour faire cuire, bouillir ou affiner quelque chose". Breton indique à ce mot, Chaudière, "chez les Sauvages pour tout instrument de cuisine ils n'ont que le *Tomáli-acae*, c'est à dire le pot de terre. (FC:71), et à "Pot de terre à faire les sauces *tómayhiem*, *tómalácae*" (FC:305). "*Tomáli-acae*, c'est le pot de terre dans lequel on le fait" (CF:467). A, "*Toúrae*, *nitouraini*, pot, marmite, ma marmite" (CF:477). Une marmite, dit encore Furetière dans son dictionnaire, c'est un, "Pot, vaisseau où on fait bouillir, la viande, où on fait le potage". Breton donne encore divers noms de pots. "Pot de fer, *toúrae*, mon pot ma marmite, *nitouraini*" (FC:305). "Pot ou petit canari à faire chauffer la boisson, *ouchou*" (FC:305). "Pot à pisser, *ichícoulou ácae*" (FC:305) ce que Rochefort traduit par "la vessie". (Rochefort:517).

L'Anonyme de Carpentras donne quelques noms de vases et la fonction de chaque récipient. Il raconte qu'ils "mettent grande quantité de bananes dans une terrine qu'ils nomment *louara*" (A de C:111). Cette poterie sert aussi à faire cuire sous des feuilles de bananier avec un peu d'eau au fond, les patates ou mabi. Puis elles les pilent dans un mortier en ajoutant de l'eau en font un breuvage (A de C:115). La sauce pimentée, le «taumali» est conservée dans un pot particulier : "Ils ont du suc de manioc (dont nous parlerons ci après) qu'ils mettent dans une terrine, qui ne sert pas à autre chose qui se nomme *tourmalacai*, et puis rompent le piment par petits morceaux, lesquels ils jettent dans ladite terrine et font bouillir le tout ensemble..." (A de C:113). Le dictionnaire Caraïbe-Français à l'article, "*áti*, c'est du poivre ou piment", cite deux autres noms pour des variétés de piments, "*oüaliri*" et "*bohémoin*" (CF:245-246). Dans le dictionnaire Caraïbe-Français, Breton donne lui aussi les noms et la destination de quelques vases. "*Canálli*, grands vaisseaux de terre dans lesquels les sauvages font leurs vins..." (CF:107). Les vins en question sont les bières de manioc, le oucou, ou de patates douces. Au mot "*Oúchou*", Breton indique, "pot de terre à faire réchauffer l'oucou", (CF:418). Breton indique encore, "Grand canari ou vaisseau de terre dans quoi on fait l'oucou, *monca*, f. *canáli*" (FC:59).

Les autres pots dont les noms ont été conservés sont, "*Chamácou*, *Taóloüia*, *Roiüara*, *Iáligali*; les deux premiers (*Chamácou*, *Taóloüia*), servent à mettre l'oucou qui a bouilli, et qui est passé on les pose devant eux, pleins au lieu de pots, il y en a tel qui contiendra vingt à trente pots, les autres sont plus petits, suivant les gens auxquels on les présente : le troisième (*Roiüara*) sert à faire cuire des patates: le quatrième (*Iáligali*) sert à faire rôtir le poisson, il y a du feu dessous, et a la bouche en bas sur quelques roches, afin que le feu aie de l'air il est étroit par haut, le dessus est garni de petits bâtons qui sont en travers, sur lesquels ils posent les poissons qui cuisent à loisir et souvent à petit feu (la chaleur se conservant dans le canari)" (CF:108). Dans le volume Français Caraïbe on trouve "*Canaris* pour d'autres usages, *chamácou*, *taóloua*, *roiüara*, *iáligali* voir la page 107 de la première partie". (FC:59). L'Anonyme de Carpentras ni aucun des autres chroniqueurs qui ont rapporté cette coutume, ne donne le nom de la poterie que l'on met dans certains cas dans la sépulture d'un mort. Que si le défunt était un homme qui eut des captifs on les assomme et enterre au-dessous de lui, avec une terrine sur la tête, pour l'aller servir dans l'autre monde. Si c'est une femme qui eut des captives on en fait de même" (A de C:191). Enfin, lorsqu'une fille se marie son père lui donne des "terrines à faire cuire le poisson et piment..." (A de C:164). Un ustensile de terre cuite retiendra particulièrement mon attention. Il s'agit de la platine à manioc. En effet les platines des niveaux archéologiques saladoïdes sont sans pieds tandis que les platines des niveaux suazoïdes qui leurs succèdent après l'intermède troumassoïde sont toutes tripodes. Breton écrit des platines des Caraïbes "une platine à cuire de la cassave, *boutalli*, f. *Bourrêlet*" (FC:297), "*Bourrêlet* platine à cuire la cassave" (CF:93) et "*Boutalli*, à la forme d'une platine...elle est de terre cuite, placée sur trois roches élevées de terre, on y verse de la farine de manioc qui cuit" (CF:93). Guillaume Coppier qui part pour la première fois à Saint Christophe en 1627 indique lui aussi que les platines caraïbes n'ont pas de pieds : "...icelle platine soutenue de trois têtes de haches rompues ou de trois petits cailloux avec du feu clair dessous..." (Coppier in A des Ant:44). L'Anonyme de Carpentras qui est en Martinique en 1618-1620 est le premier de tous les chroniqueurs français. Il écrit : "...ils font un gros feu sous une platine ronde faite de terre qui a environ deux pieds de diamètre qu'ils nomment «toucqué», laquelle n'est appuyée que sur trois grosses pierres" (A de C:131). De Laborde dans sa relation de 1684 signale que, "Les platines sont faites de terre cuite d'un travers de doigt d'épaisseur, rondes, et d'un pied et demi de diamètre : Ils les mettent sur trois pierres ou cailloux assez gros pour leur servir de trépied" (De Laborde 1684:25).

Sur la couleur des poteries caraïbes.

Au terme de ce parcours au travers des chroniques, à la recherche d'éléments sur la poterie, je suis contraint de réfuter quelques énoncés de l'analyse de Arie Boomert. Contrairement à ce qu'il avance, je puis affirmer qu'aucune poterie caraïbe n'était peinte.

Les vases ou «vaisseaux» peints dont il s'agit sont en fait des calebasses.

Des dessous de pots ou de platines à manioc servaient à l'occasion de surface pour accumuler de la suie produite par la combustion de résine de gommier blanc. Cette suie servait à teinter la vannerie, les calebasses et de peinture corporelle. La finalité de cette pratique ne constituait donc pas une quelconque ornementation de la poterie.

Le témoignage du jésuite Pelleprat qui écrit, "Quoy qu'ils n'aient pas l'usage du plomb, ils ne laissent pas de vernir leur vaisselle quasi aussi proprement que nos européens. Ce vernis est gris jaune et de plusieurs autres couleurs" (Pelleprat in A des Ant:30), ne peut pas être retenu en ce qui concerne la poterie des Caraïbes. Cette relation intitulée, «Relation des missions de P.P. de la compagnie de Jésus dans les Isles, et dans la terre ferme de l'Amérique méridionale», concerne entre autres ethnies amérindiennes, les Caraïbes et les Galibis.

De même, on ne peut pas plus retenir comme argument en faveur de la peinture des poteries caraïbes les illustrations données dans le Laborde (Fig. 8 et 10) comme le suggère Arie Boomert. En effet, les agrandissements photographiques de ces gravures qui ont été insérés dans l'article de Jacques Portécop, "La nature guadeloupéenne dans le regard des découvreurs", entre les pages 160 et 161 (La Découverte et la conquête de la Guadeloupe 1993), sont sans équivoque. Les prétendues ornements de ces vases représentent en fait des personnages nus dans différentes postures au milieu de motifs en palmes et en grecques tout à fait dans le goût européen de la fin du XVII^{ème} siècle. Ces dessins sont bien éloignés de ce à quoi nous a habitué l'esthétique des arts anciens des Antilles.

L'arc en ciel et la poterie.

Pour conclure cette approche des usages de la poterie et des Calebasses, l'interprétation d'un interdit rituel des Caraïbes en relation avec certaines poteries, suggère une intéressante orientation de recherches. En effet l'Anonyme de Carpentras raconte : «ils n'osent laver leur terrine où ils font cuire leur poisson ou piment dans le courant de l'eau, croyant que s'ils les y avaient plongées qu'ils feraient tonner (ils nomment le tonnerre «*holohobi tourou*» et la pluie «*houya*» et pleuvoir en si grande abondance que les rivières venant à se déborder emporteraient toutes leurs maisons. Ce qui fait, que les voulant laver, ils prennent de l'eau dans un *coy* et puis la vident dans la terrine qui en est à dix ou douze pas loin et le plus souvent dans leurs maisons, ce qu'ils ne font que trois ou quatre fois en une année qu'ils nomment «*Chiric*», disant que *Chemin* ne veut point qu'ils les lavent plus souvent, et lorsque nous voulions faire cuire quelque chose nous lavions les terrines dont ils se servaient, de quoi ils étaient bien aises, mais ils ne nous voulaient pas permettre de les plonger dans la rivière» (A de C:149).

Un comportement analogue, que Tastevin a relié à des croyances autour de l'arc en ciel qui est le serpent «*Boyusu*», se retrouve en Amazonie (Tastevin:182). L'interprétation qui a été avancée de cette pratique en particulier par Claude Lévi-Strauss, dans ses "Mythologiques" ou son ouvrage, "La potière jalouse" (1985), renvoie à des mythes relatifs à l'origine de la poterie peinte.

J'ai montré dans un autre travail (H. Petitjean Roget 1994:105) que, chez les Caraïbes insulaires l'arc en ciel, n'est autre que "La couleuvre, ou escarboucle de la Dominique, *alloüebéra*" (FC:90). "Ils disent", rapporte le père Jacques Bouton, "qu'il y a dans la Dominique un serpent qui se fait tantôt grand, tantôt petit, qui a au milieu du front une escarboucle ou pierre fort luisante laquelle il tire lorsqu'il veut boire..." (Bouton in A des Ant:98). Le serpent arc en ciel est aussi nommé «*Joulouca*», On ne voit que sa tête, "les nuées empêchent de voir le reste du corps. Il fait malades les Caraïbes quand il ne trouve point à manger là haut, si cette belle Iris paraît lorsqu'ils sont en mer, ils la prennent en bonne part et disent qu'elle vient pour les accompagner, et leur donner bon voyage, et lorsqu'elle paraît à terre, ils se cachent dans leurs cases, et pensent que c'est un Chemeen étranger qui n'a point de Maître, c'est à dire de piaye.." (De Laborde 1684:9). Le serpent arc en ciel, phénomène ambivalent, est comme la pirogue. La pirogue de guerre est un bien culturel hautement symbolique (H. Petitjean Roget 1988:82). C'est un objet à la frontière entre la vie et la mort. Elle est bénéfique si elle conduit à la victoire et franchit en toute sécurité les océans. Elle est maléfique, si elle coule ou conduit à la défaite et à la mort au cours des affrontements avec l'ennemi. Sa dualité symbolique la rend analogue au serpent arc en ciel double. C'est pourquoi, les Caraïbes peignaient le cul de leur pirogue "d'une sorte de terre rouge qu'ils disent être la fiente d'une grosse couleuvre qu'ils appellent «*Oloubera*» qui est dans une caverne effroyable" (Breton in A. des Ant:119). Cette terre rouge a un nom. Breton dit, "Fiente de la couleuvre de la Dominique dont les Sauvages rougissent le cul de leurs pirogues, *camóhagnem*", (FC:173).

Les comportements et les rites des caraïbes sont fortement marqués par une référence constante à l'arc en ciel. Les chroniqueurs qui parlent de l'arc en ciel indiquent presque tous que «*Iris*», est le plus méchant de tous leurs «*chemeen*». Il ne s'agit pas du phénomène atmosphérique, mais de la manifestation de la force cachée, qu'il représente en tant que «*chemeen*».

Conclusions.

Dans cette société insulaire caraïbe, l'interdiction de tremper directement dans le cours d'une rivière, les poteries qui ont servies à faire cuire de la nourriture ou du piment, se réfère sans aucun doute possible à l'arc en ciel et au delà à un mythe d'origine de la poterie peinte, c'est à dire de la poterie polychrome. Mais, on n'a aucune mention chez les chroniqueurs de l'existence de poteries peintes et un tel mythe n'a pas été collecté par les chroniqueurs chez les Caraïbes des îles. Alors, si le mythe, dont l'existence est supposée par les rites qui s'y réfèrent rappelle l'origine de la poterie peinte, de quelle poterie peinte s'agirait-il ? Il y a lieu de s'interroger.

Des découvertes archéologiques de poteries, attribuées avec une grande certitude aux Caraïbes insulaires historiques confortent les textes, et établissent elles aussi que cette poterie n'était pas peinte (Boomert 1986, H. Petitjean Roget 1988:80, Allaire 95, comm pers.).

La présence sous-jacente dans les rites des Caraïbes insulaires d'un mythe qui traiterait de l'origine de la poterie polychrome, pose donc le problème des origines lointaines de leur société. Le rituel qu'ils perpétuent, renvoie peut-être, à l'époque où dans des temps reculés ils auraient recouru à l'ornementation polychrome des poteries.

Une autre direction de recherche conduit à envisager le cas de contacts épisodiques dans les îles, entre les "Caraïbes insulaires préhistoriques" et les Suazoïd. On sait par tous les vestiges céramiques suazoïdes retrouvés de la Grenade à Saint Martin que les poteries suazoïdes n'étaient pas peintes. Ces gens auraient conservé et transmis aux Caraïbes insulaires "préhistoriques" par le biais des femmes, le souvenir d'un temps où la peinture des poteries se pratiquait. Ce qui équivaut d'une certaine façon à poser à nouveau le problème du «*Caliviny*» dans ses relations avec le «*Saladoïde terminal*» et le «*Troumassoïde*»,

Abréviations : Annales des Antilles, (A des Ant). Anonyme de Carpentras, (A de C). Anonyme de Saint Vincent, (ASTV). Breton, dictionnaire Français-Caraïbe (FC:) et Caraïbe-Français (CF:). Dissertation sur les pêches des Antilles (DSPDA).

Indications bibliographiques.

Annales des Antilles,

Les Caraïbes vus par les premiers chroniqueurs français. Bulletin de la Société d'Histoire de la Martinique. N° 11. Fort-de-France 1963.

Anonyme de Carpentras, «Un flibustier français dans la mer des Antilles en 1618-1620». Manuscrit inédit au début du XVII^{ème} siècle publié par Jean-Pierre Moreau. Editions Jean-Pierre Moreau, 56 rue Emmanuel-Sarty, 92140 CLAMART. France 1987

Anonyme de la Grenade.

L'histoire de l'Isle de Grenade en Amérique. Manuscrit anonyme de 1659 présenté par J. Petitjean Roget. Les Presses de l'Université de Montréal. C.P. 6128, Montréal 101, Canada, 1975.

Anonyme de Saint Vincent. «Description de l'Isle de Saint Vincent». Manuscrit anonyme présenté par le père Robert Pinchon. Annales des Antilles. Bulletin de la Société d'Histoire de la Martinique N° 9 pp. 31-81. Fort de France 1961.

Boomert Arie

"Island Carib archaeology". Wolves from the sea. pp.23-35. Edited by Neill L Whitehead. Caribbean series K TLV Press. Leiden 1995.

The Cayo complex of St. Vincent : Ethnohistorical and archaeological aspects of the islands carib problem.” Fondation La Salle. Instituto Caribe de Antropologia y sociologia. N° 66. pp. 3-68. Caracas 1986.

3Breton.

Dictionnaire Caraïbe-français. Auxerre 1665

Dictionnaire Français caraïbe. Auxerre 1666

Colomb Hernando.

L’histoire de l’Amiral Christophe Colomb. Extraits cités dans, «La découverte et la conquête de la Guadeloupe». pp. 91-98. Sous la direction de Alain Yacou et Jacques Adélaïde-Merlande. Centre d’Études et de Recherches Caraïbéennes, Université des Antilles et de la Guyane, Karthala 22-24 boulevard Arago 75013. Paris 1993.

Dissertation sur les pesches des Antilles. Manuscrit anonyme de 1776. Civilisations précolombiennes de la Caraïbe. Actes du colloque du Marin. pp. 225-286. Août 1989. Éditions l’Harmattan 5-7 rue de l’École Polytechnique 75005. Paris 1991.

De Laborde

“Relation de l’origine, moeurs, coutumes, religion, guerres et voyages des Caraïbes sauvages des isles Antilles de l’Amérique». Recueil de divers voyages faits en Afrique et en l’Amérique. A Paris 1684.

Du Tertre J.B.

“Histoire générale des Antilles”. Réédition exécutée d’après l’édition de 1667-1671. Société d’Histoire de la Martinique. Éditions CE. Fort de France. 1958.

Furetière,

Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts.... A la Haye et Rotterdam, Chez Arnout et Reiner Leers 1690 réédition fac simulé SNL LE ROBERT. Paris 1978

Labat J. B.

Nouveau voyage aux Isles de l’Amérique. Paris 1742

Lévi-Strauss Claude.

La potière jalouse. Plon. Paris 1985

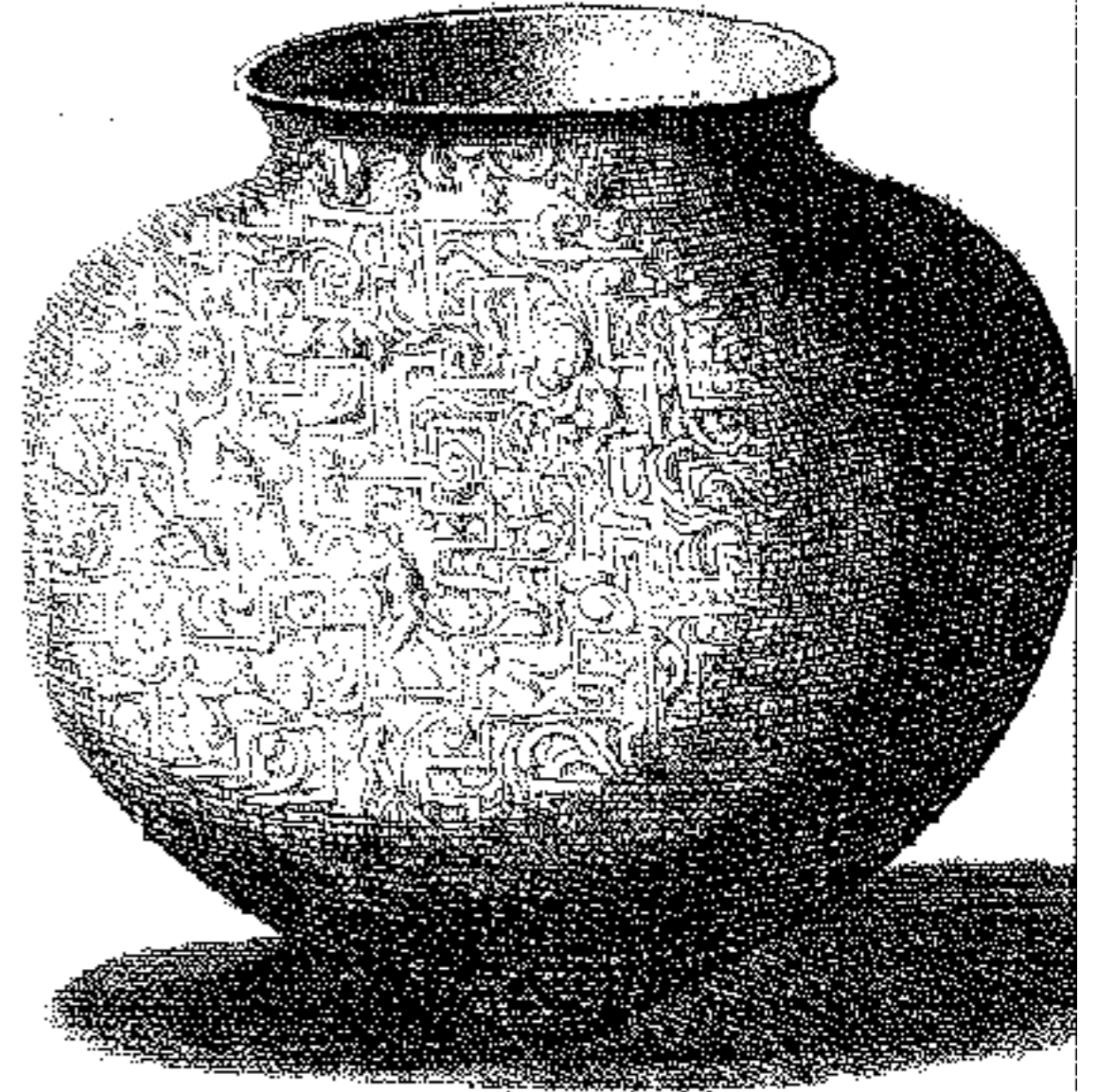
Petitjean Roget Henry

“Contribution à l’étude de la Préhistoire des Petites Antilles”. Thèse de doctorat non publiée. École des Hautes Études en Sciences Sociales, VI° section, 2 vols. Paris 1975

“Mythes et origine des maladies chez les taïnos. Les zémis Bugia et Aiba (Badraïma) et Corocote”. Compte rendus des communications du dixième congrès international d’études des civilisations précolombiennes des Petites Antilles. pp. 455-477. Fort de France 25-30 juillet 1983. Centre de recherches Caraïbes. Université de Montréal 1985

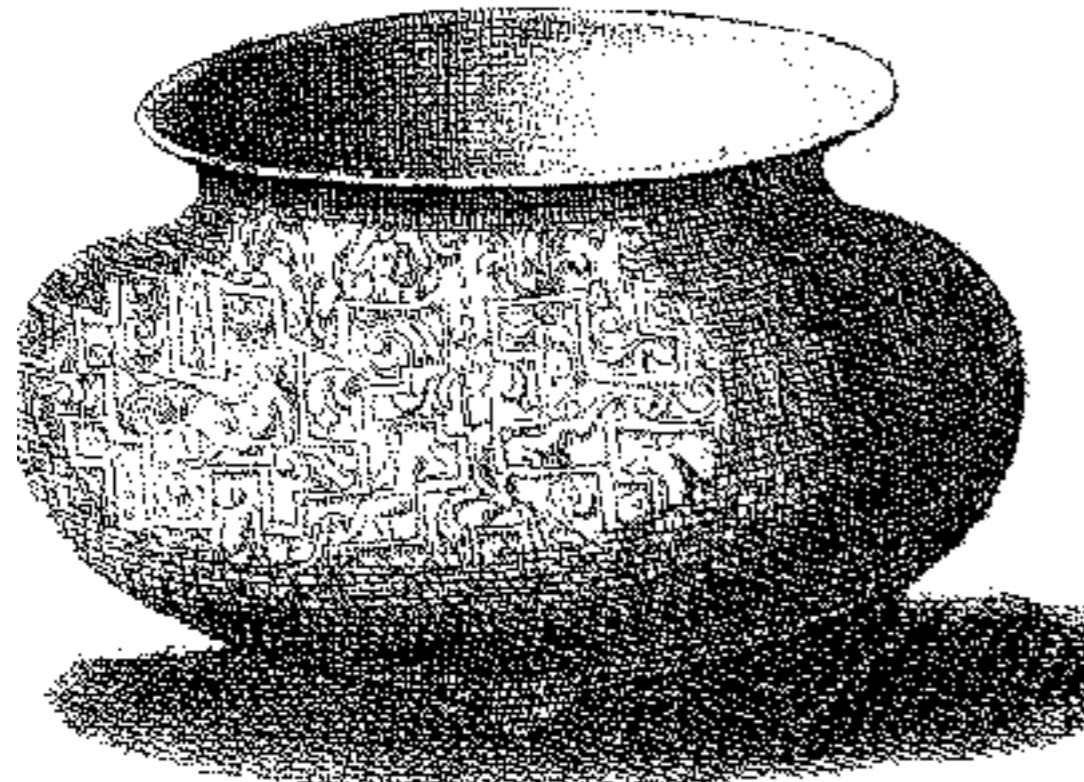
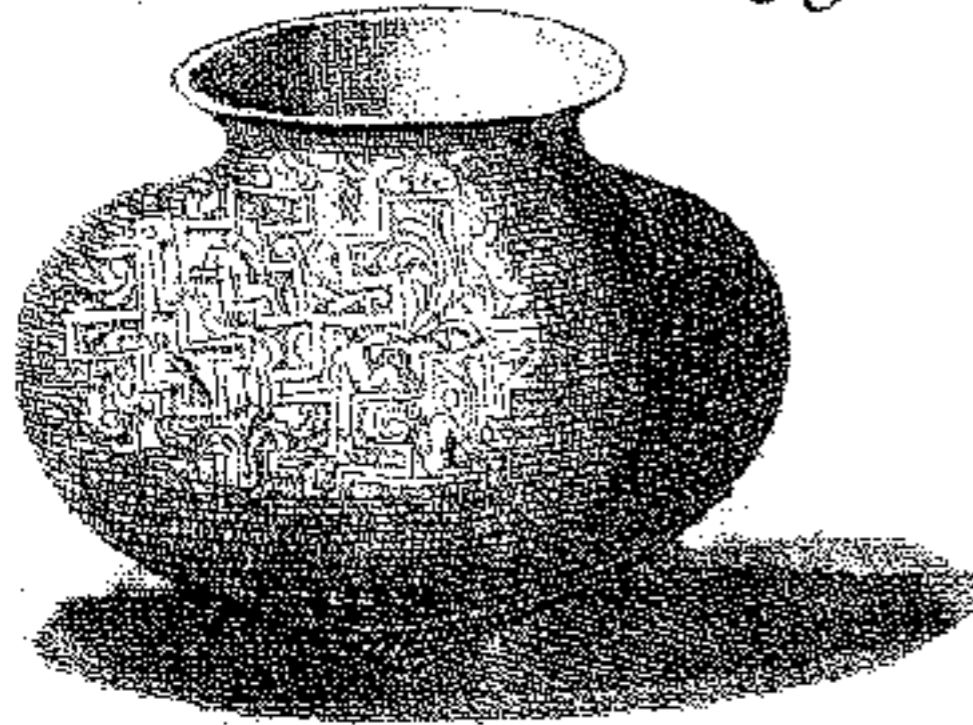
“Les femmes caraïbes dans l’imaginaire des hommes, d’après les chroniqueurs français du XVIII ème siècle”. Femmes. Livre d’or de la femme créole. 6 vols. Vol 1 pp. 61-91. Raphy diffusion. Pointe à Pitre. 1988.

fig. 8



Grand canari (dans lequel les caraïbes mettent leurs boissons) cliché des Archives Départementales de la Guadeloupe

Fig. 10



Petit canari (dans lequel les caraïbes mettent leurs boissons) cliché des Archives Départementales de la Guadeloupe

"Histoire d'un nom : Calina, Cannibale, Carib et Caraïbe". La Découverte et la conquête de la Guadeloupe. (pp. 64-67). Sous la Direction de Alain Yacou et Jacques Adelaïde-Merlande. CERC Université des Antilles et de la Guyane. Karthala 22-24, boulevard Arago 75013. Paris 1993.

"Éléments pour une étude comparée des mythologies tainos et caraïbes insulaires (Kalinas) des Antilles". Espace Caraïbe. N° 2. pp. 91-107. Centre d'Études et de Recherches Caraïbéennes. Université des Antilles et de la Guyane. Pointe à Pitre 1994

Renard. Abbé, Joseph

"Les Caraïbes la Guadeloupe 1635-1656". Histoire des vingt premières années de la Colonisation de la Guadeloupe d'après les relations du R. P. Breton. Paris Librairie Générale et Internationale G. Ficker 4 et 6 rue de Savoie. Paris 1929.

Rochefort, César de,

Histoire morale des Iles Antilles. pp.380-527. Amsterdam 1658.

Tastevin.

La légende de Boyusu en Amazonie Revue d'ethnographie et des Traditions populaires; 6 ème année, n°22, 2 ème trimestre 1925